

www.appy-histoire.fr

La communauté protestante du Caire sous l'Ancien Régime

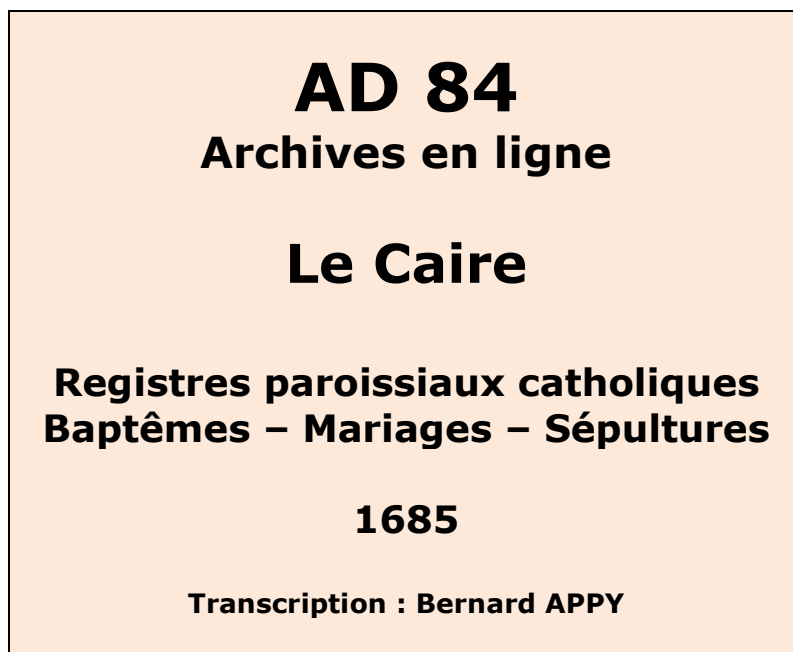


Source : Les registres paroissiaux (1685)

Transcription : Bernard APPY

Description :

Transcription des abjurations consécutives à la Révocation de l'édit de Nantes (1685).



1685

Image 44 : ¹

En présance de Claude Chabrier, baile du présent lieu, et de Jean Chabrier, consul, et le S^r Claude Moinier, D^{lle} Marguerite Pinchenat, femme du S^r Gaspard Audibert, Estienne et André Audibert, frères, du présant lieu du Caire, la D^{lle} Pinchenat, âgée d'environ 19 ans, Estienne Audibert, âgé d'environ 21 an, et André, de 16.

Dans l'église parroissiale dudit lieu, entre les mains de moy, Jean Motte, prêtre secondaire du lieu de La Motte, ont abjuré l'hérésie de Calvin, y ayant vescu jusques à présent, ont reconnu l'Église catholique apostolique et romaine pour la seule vraye Église, ont protesté de croire que dans icelle il y a sept sacremens institués de Notre Seigneur Jésus-Christ, sçavoir le baptême, la confirmation, l'eucharistie, la pénitence, l'extrême-onction, l'ordre et le mariage ; que dans l'eucharistie le corps, le sang et l'âme de Jésus-Christ se trouvent réellement après la consécration. Enfin, ont promis de croire tout ce que la sainte Église romaine croit, et de garder tout ce qu'elle commande.

Fait au Caire, ce 19 octobre 1685.

<i>C.Chabrier, baile Audibert</i>	<i>A.Audibert J.Chabrier, consul Martini, pr^t Motte, p^{tre} requis</i>
<i>C.Moinier</i>	

¹ . AD04 – e-archives – Le Caire – BMS 1653-1790 – image 44/423.
 Merci à M^{me} Danielle MUSSET de m'avoir signalé cette abjuration.